## **CONDITIONS GÉNÉRALES**

Le représentant/conseiller en sécurité financière et Énergie Bullfrog Power (ci-après « **Bullfrog** ») conviennent de ce qui suit :

- 1. Électricité renouvelable. Selon l'utilisation mensuelle convenue (décrite à la section 2 ci-après) établie par le représentant/conseiller en sécurité financière, Bullfrog fera en sorte que des génératrices éoliennes ou hydro-électriques à faible impact (certifiées ÉcoLogo<sup>MC</sup> et conformes à une norme ou à un programme semblable), approuvées par Bullfrog, produisent et injectent dans le réseau électrique une quantité d'électricité renouvelable équivalente à l'utilisation mensuelle convenue.
- 2. Utilisation mensuelle convenue. La quantité d'électricité renouvelable injectée par Bullfrog sélectionnée par le représentant/conseiller en sécurité financière pour ses bureaux est fondée sur les effectifs qu'il emploie au bureau. Le représentant/conseiller en sécurité financière peut modifier la quantité estimée à tout moment en communiquant avec Bullfrog.
- 3. Modalités. L'accord peut être révoqué sans pénalité par avis écrit, soit par le représentant/conseiller en sécurité financière, soit par Bullfrog, et ce, à n'importe quel moment. À la révocation du présent accord, le représentant/conseiller en sécurité financière doit cesser l'utilisation de tout symbole ou identifiant l'associant à Bullfrog ainsi que toute allégation permise en vertu dudit accord, qu'elle soit de nature environnementale ou qu'elle soit formulée dans le cadre des activités de marketing.
- 4. Marketing. Les deux parties peuvent affirmer publiquement que le bureau en partenariat avec Énergie Bullfrog Power a choisi de l'électricité renouvelable à 100 % et que le représentant/conseiller en sécurité financière est un client de Bullfrog. Le représentant/conseiller en sécurité financière est libre de participer aux programmes de marketing de Bullfrog tels qu'ils sont actuellement proposés. Le représentant/conseiller en sécurité financière peut formuler publiquement d'autres allégations à la condition que Bullfrog y consente et, le cas échéant, Bullfrog est tenue d'accorder son consentement en faisant preuve d'une diligence raisonnable. L'utilisation des éléments d'identification de Bullfrog doit respecter le guide d'utilisation de la marque Bullfrog Power.